

ACADÉMIE D'ALGER

(c)

المراكز الاجتماعية

Centres sociaux

AOUT-SEPTEMBRE 1956

BULLETIN DE LIAISON  
D'INFORMATION ET  
DE DOCUMENTATION

4

## S O M M A I R E

Editorial par M.CAPDECOMME, Recteur de l'Académie d'Alger	1
Les Centres Sociaux et l'éducation de base, par M.AGUESSE	3
De l'éducation sanitaire, par M. le Professeur LACROIX	8
Administration et organisation des Sociétés Agricoles de Prévoyance	10
Autour du magnétophone	12
Stage de formation au Centre audio-visuel de Saint-Cloud	15
Le Congrès de Berlin 30 juillet - 3 août 1956	18

### INFORMATIONS

Arrêté du 7 septembre 1956 concernant le recrutement d'agents contractuels dans le Service des Centres Sociaux	21
Réflexions sur le sens de l'éducation en milieu féminin dans les Centres Sociaux ( texte en arabe )	

No 4

AOÛT SEPTEMBRE 1956

Diffusé par le Service des Centres Sociaux  
35 Bis, Rue Luciani EL-BIAR (Alger)  
Tél : 736-86 & 737-24

La mission des Centres Sociaux est définie par les textes qui les ont créés : ils doivent donner une formation sociale au sens le plus large et non pas seulement un enseignement de base. Les premiers Centres sont en place, d'autres vont s'installer.

Il m'a été donné d'assister aux réunions du mois de juillet où les responsables des activités nouvelles confrontaient leurs points de vue, cherchant à tirer le fruit de leurs premiers essais et à définir les modes d'action efficaces. En un temps trop bref à mon gré, j'ai mesuré l'enthousiasme, la foi, le dévouement de tous ces animateurs venus aux Centres Sociaux d'horizons très divers, Enseignement, Administration, Hygiène sociale ou médicale, milieux techniques, unanimes dans leur volonté de mettre leur expérience en commun et de dégager les procédés d'action les plus fructueux pour les populations à élever matériellement, socialement et intellectuellement.

Le problème posé par la jeunesse algérienne et par le milieu social que l'on veut promouvoir autour d'elle est immense. Tout le monde doit s'accorder à reconnaître que vouloir le résoudre dans l'immédiat par simple extension des méthodes classiques d'enseignement serait un leurre. Ces méthodes ne valent qu'avec un nombre suffisant de maîtres et de classes et surtout avec des populations socialement préparées.

Le premier but des Centres Sociaux est d'accélérer cette préparation partout où cela est nécessaire en Algérie. Ils doivent montrer à tous l'intérêt pratique du savoir, convaincre les adultes par l'expérience, donner aux adolescents les notions qui leur permettront de mieux vivre, et créer ainsi les conditions préalables à la scolarisation normale complète de la jeunesse algérienne.

Les Centres Sociaux se déclarent avec "humilité" - c'est leur propre expression - les éclaireurs des systèmes classiques d'Education qu'on ne pourrait brusquement appliquer à des populations insuffisamment évoluées, même si on en avait les moyens matériels. Partout ils doivent être complémentaires des institutions existantes et préparer leurs développements. Ils se garderont de créer des enseignements agricole ou technique là où existent des Centres de formation adaptés, mais, dans ce cas, ils pourront sélectionner des élèves aptes à profiter de ces enseignements. Ainsi les Centres Sociaux ne se substituent nullement aux Enseignements classiques et leur existence ne saurait en rien ralentir l'extension de ces Enseignements. Ils sont au contraire destinés à la préparer et à l'accélérer.

Dans leur action d'avant-garde, les Centres Sociaux vaudront par la grande latitude qui leur est laissée et par la qualité de leurs liaisons avec l'ensemble plus rigide qu'ils précèdent. Leur souplesse est en effet une de leurs qualités primordiales. Ils ne sont pas encombrés d'une réglementation qui pourrait être paralysante. Si leur but général, humain, est

défini, leur mode d'action peut s'adapter aux circonstances et aux lieux.

Apparemment humble, provisoire, mais capitale, l'action des Centres Sociaux doit être épaulée sans réserve par tous les Services attachés à l'oeuvre d'Education en Algérie, et, au premier chef, par l'Education nationale dont ils sont partie. La coordination au sommet n'est pas suffisante; il faut compter sur les liens personnels dus à la variété même du recrutement des Centres Sociaux, sur la mise en commun d'idées et de valeurs qui doit résulter de réunions et de journées d'études largement ouvertes à tous les éducateurs et à tous les Services. Point n'est besoin de réinventer des méthodes ou des procédés si le voisin peut les mettre à notre disposition ou si une simple confrontation de points de vue peut faire apparaître des solutions immédiates.

L'effort d'Education en Algérie ne doit pas être commandé par l'intérêt ou même par le simple amour-propre de telle ou telle catégorie d'Educateurs. J'ai beaucoup apprécié l'état d'esprit des dirigeants des Centres Sociaux qui, affirmant l'humilité de leur tâche n'ont pas hésité à en déclarer le caractère transitoire. Créant les possibilités d'implantations des institutions normales, leur plein succès se traduira par leur disparition au bénéfice de celles-ci. Que les animateurs d'un organisme nouveau cherchent sciemment à réaliser les conditions qui le rendront un jour sans objet, n'est pas une médiocre preuve de désintéressement et de hauteur de vue.

Les Centres Sociaux ont beaucoup à faire avant de pouvoir déclarer leur tâche achevée : ils évolueront en s'adaptant à l'évolution du milieu qu'ils auront eux-mêmes provoquée. Leur exemple et les expériences qu'ils permettront de réaliser doivent laisser leur marque dans l'assouplissement des institutions trop rigides que nous fournit la Métropole. Préparant en éclaireurs l'extension de tous les autres services de l'Education nationale, ils peuvent prendre sur chacun d'eux, un appui confiant. Enseignement primaire, Enseignement professionnel, Cours d'Adultes, Hygiène Scolaire, Jeunesse, Sport, sont également intéressés à la même oeuvre humaine d'Education et d'Instruction; aucun service ne faillira dans l'ambition commune d'élever le niveau social et intellectuel de la population algérienne.

L. CAPDECOMME  
Recteur de l'Académie  
d'Alger.

LES CENTRES SOCIAUX ET  
L'EDUCATION DE BASE.

L'Education de base a été maintes fois clairement définie dans ses principes et les bulletins de l'U.N.E.S.C.O. relatent périodiquement les expériences d'éducation de base qui se poursuivent dans le monde entier. Il pourrait donc sembler inutile de définir une fois encore, et pourtant... Pourtant des universitaires publient des articles qui partent d'un bon naturel mais d'une mauvaise information et où ils se lancent à la recherche de formules "nouvelles" et s'apprêtent à réinventer, sans le savoir, l'éducation de base; pourtant, même dans le Service des Centres Sociaux, qui a pour mission de "donner une éducation de base" ( Cf. arrêté du 27-10-1955), il semble qu'on ait besoin de remonter aux sources et aux chartes, il semble que soient à craindre certaines déviations suggérées par la facilité ou l'habitude. "Sous peine de doubler inutilement l'action systématique des Services différenciés déjà existants, en aggravant le fardeau budgétaire" (I), le Service des Centres Sociaux ne peut cependant dévier. Essayons donc une nouvelle fois de définir.

Toute tentative d'éducation de base prend une collectivité, une communauté pour cadre de son action; cette action a pour but le mieux être de cette collectivité, l'amélioration de son niveau de vie, son évolution, son adaptation à la forme économique et sociale où elle se trouve insérée; elle a pour ressort la volonté de la collectivité elle-même ou de ses "leaders"; pour champ, l'ensemble des activités humaines; pour méthodes, les plus frappantes; pour raison d'être, la nécessité d'une action globale, rapide, économique.

Toute tentative d'éducation de base prend une collectivité une communauté pour cadre de son action.

(En Algérie, un bidonville, un village, un douar). Comparons d'abord, pour plus de clarté : le dispensaire distribue ses soins aux indigents, il soigne les individus malades - Le Centre Social n'a pas pour tâche essentielle de soigner; il donne une éducation sanitaire collective et préserve, par la leçon ou par l'action, de la maladie - L'école donne pendant huit années consécutives son enseignement à un enfant algérien sur quatre ou cinq; elle est armée, pour déceler et créer les élites - Le Centre Social apprend à toute la collectivité à signer, à compter, à savoir suffisamment lire et écrire pour déjouer les calculs de ceux qui exploitent l'ignorance. Le malade et l'élève rentrent chacun chez soi; il arrive qu'ils n'y trouvent ni l'un ni l'autre (sur le plan de l'hygiène corporelle ou intellectuelle) le milieu qui leur permettrait de tirer profit des soins reçus; il faut agir simultanément sur le milieu.

L'éducation de base n'a donc point à saisir les hommes individuellement, à en promouvoir quelques uns qui se trouveront ensuite

en position de déséquilibre en face de leur communauté. D'ailleurs, ce n'est pas (du moins en milieu rural algérien) "l'individu... simple élément d'une collectivité qui l'absorbe et dont il est solidaire, mais le village qui peut assumer une action et prendre les responsabilités nécessaires" (loc. Cit.). C'est cette collectivité, en s'appuyant du reste sur son idéal communautaire et en développant la notion de coopération, que l'éducation de base doit atteindre. Le Centre Social doit donc, de parti pris, sacrifier délibérément la promotion de quelques individus à l'éducation collective.

L'activité du Centre Social n'est pas une activité périphérique; nous voulons dire qu'elle ne consiste pas à ramasser, dans une nouvelle institution, ceux qui n'ont pu être pris en charge par les autres, à recueillir quelques épaves, le plus grand nombre possible d'épaves sur chaque centre (enfants non scolarisés, hommes sans emploi, individus mal soignés, etc...) ni à leur offrir, à leur distribuer, en usant de méthodes traditionnelles, ce qu'ils n'ont pu trouver ailleurs faute d'un développement suffisant des institutions. L'action doit être autrement enracinée et plus profondément. Elle se situe au coeur même des hommes dans leur espoir rénové. Et d'être le levain d'une communauté est certes plus difficile que de faire un pansement, enseigner la lecture ou proposer un emploi. Et cela suppose que nous sommes assez forts pour mettre au second plan de nos préoccupations notre naturel désir de secourir les misères individuelles. Nous ne devons jamais faire de confusion entre dépanner et construire.

L'éducation de base a pour but le mieux-être de la collectivité, l'amélioration de son niveau de vie, son évolution, son adaptation à la forme économique et sociale où elle se trouve insérée.

A l'enseignement traditionnel qui part d'un programme préétabli et d'une division du savoir en sciences diverses, consacrant à chacune d'elles sur l'ensemble de la scolarité un nombre déterminé d'heures, s'oppose l'éducation de base qui part des besoins des hommes et de leurs aspirations. La première démarche de l'éducateur sera donc de procéder à l'étude sociologique de la collectivité au sein de laquelle il va travailler, de déterminer les besoins et leur ordre d'urgence. La seconde démarche sera souvent de chercher et de réaliser, en accord et en liaison avec la collectivité, un "traitement de choc", par exemple l'installation d'un égout dans un bidonville, de l'eau ou d'une piste dans un douar. Ce genre de réalisations dont l'intérêt est aussitôt saisi par tous, permet aux autres efforts moins spectaculaires et moins immédiatement nécessaires ou concrétisés de prendre place (désalphabétisation, éducation civique et sociale, etc...). En fait, en Algérie, l'urgence impose souvent, dès l'ouverture d'un Centre, des démarches qui n'ont aucun caractère éducatif (demandes de pièces d'Etat-Civil, embauches, etc...). Le Secrétariat Social du Centre s'en charge, augmentant ainsi les ressources des hommes, soit par un "manque à dépenser", soit par la rentrée de salaires. Et de même qu'il y a le cercle vicieux de l'ignorance et de la misère, il y a par chance en contre-partie le fait que les ressources augmentées créent spontanément l'évolution et

la connaissance. C'est parce côté seulement que de telles démarches ont un caractère constructif; l'idéal serait que, dans cette forme de son action, le Secrétariat Social devienne rapidement sans objet. Plus constructives sont les tâches propres à l'éducation de base : entreprise de travaux collectifs, amélioration de l'habitat, création de ressources nouvelles, lutte contre l'analphabétisme, promotion des femmes, formation civique, formation sociale, insertion de la communauté sous-évoluée dans le circuit commercial et économique d'une communauté plus vaste : l'Algérie.

L'éducation de base a pour ressort, la volonté de la collectivité elle-même ou de ses "leaders".

Si, en fonction des besoins de la collectivité intéressée, les programmes d'éducation de base peuvent varier d'une expérience à l'autre, il est un principe général et intangible sur tous les éducateurs expérimentés; c'est la nécessité d'une participation active de cette collectivité, la nécessité, si possible de son initiative. Le récit des expériences faites avec l'appui de l'U.N.E.S.C.O. met en évidence la notion indispensable de "self-Help". Le congrès de Berlin dont nous rendons compte par ailleurs a mis l'accent lui aussi sur ce qui a été appelé le "Community self-survey" et sur le fait que le travail social doit être fait non pas pour la collectivité, mais avec la collectivité. Cela pose deux problèmes : une collectivité sous-évoluée exprime (voire même décèle) difficilement ses besoins, il faut donc trouver ceux (ou celui) de ses membres qui peuvent les connaître et les formuler et qui, en même temps, bénéficient assez de la confiance de la collectivité pour la convaincre d'agir, c'est-à-dire trouver les chefs réels de cette collectivité, qui ne sont pas toujours les représentants officiels.

Second problème, particulier à l'Algérie de 1956, la difficulté d'obtenir de la part de la collectivité ou de ses chefs réels, la confiance en une entreprise d'Etat, toute éducative qu'elle est. Cependant, en raison même de cette situation, il est important que l'éducation de base ne soit pas un apport extérieur et comme une distribution gratuite. C'est seulement quand les équipes des Centres Sociaux peuvent obtenir l'adhésion que la tentative d'éducation de base vaut d'être poursuivie.

L'éducation de base a pour champ l'ensemble des activités humaines :

Appréhender une collectivité dans sa vie quotidienne pour l'amener à un mieux-être, c'est se trouver en face de tous les problèmes que posent la santé, le travail (emploi et revenu), la vie familiale, l'instruction, la tradition et les coutumes, l'évolution et le progrès etc... (C'est dire que le Centre Social n'est souvent que l'intermédiaire entre l'institution et la collectivité, que sa fonction n'est jamais de doubler ce qui existe, mais, partant de la confiance acquise, d'expliquer le rôle et l'utilité des organismes mis à sa disposition et qui, s'ils sont officiels, s'appellent souvent des "Services". Maintes expériences disent combien le technicien se trouve

démuni et l'espèce d'ironique défiance qu'il éveille s'il se trouve seul avec sa technique devant une collectivité attardée; il faut qu'il puisse oeuvrer dans un climat éducatif que le Centre Social doit créer. Le Centre Social est le point d'appui du technicien nécessaire. D'autre part, certaines institutions sont tellement complexes qu'il n'y a pas de point de contact possible entre elles et l'homme; là encore, l'intermédiaire éducatif est nécessaire.

Ces considérations sont très importantes dans leurs conséquences. Préparant le terrain pour l'action des services spécialisés, le Centre Social doit établir avec eux des rapports étroits et obtenir d'eux leur intervention quand elle est devenue possible. Cette coordination qui présuppose l'accord des autorités administratives tutrices de la collectivité peut se faire à l'échelon local ou à l'échelon gouvernemental; de toutes façons, elle est essentielle. C'est seulement dans le cas où le service spécialisé ne peut intervenir dans le secteur du Centre que celui-ci s'efforcera de remédier à son absence.

#### L'éducation de base a, pour méthodes, les plus frappantes :

L'éducation de base s'adresse, en général, à des adultes, à des hommes qui ont dépassé l'âge scolaire; qui sont écrasés sous des préoccupations quotidiennes vitales et qui consacrent à tenter de gagner leur vie et celle de leurs familles leurs forces physiques et leur temps. Elle doit donc obtenir dans les plus courts délais des résultats tangibles, convaincre vite et faire usage à cette fin de méthodes à la fois séduisantes et rapides, de méthodes qui atteignent avec force ceux qu'il s'agit de toucher. En face d'une collectivité analphabète, l'image spécialement imaginée pour elle et commentée doit trouver un large et fructueux emploi : mais des "méthodes frappantes", c'est aussi une augmentation immédiate ou rapide des ressources, une amélioration évidente des conditions quotidiennes de l'existence.

#### L'éducation de base a pour raison d'être la nécessité d'une action globale, rapide, et économique.

Est-il encore besoin de justifier les tentatives d'éducation de base? On sait trop que tous les problèmes sont liés, qu'ils se rejoignent et s'imbriquent dans l'homme et dans la collectivité et que c'est un déplorable gaspillage des efforts et des ressources que de vouloir résoudre l'un sans les autres, par exemple que d'assurer la santé de l'individu sans l'éducation du milieu qui la maintiendra, sans l'emploi qui la rend nécessaire. On sait aussi que l'homme engagé dans la vie n'a guère le souci ni le temps de réfléchir à ses propres problèmes et qu'il faut prouver par la rapidité des résultats l'utilité des efforts faits. On sait et on l'entend dire souvent (et souvent en termes désobligeants) que nulle réforme sociale ou économique - ou politique - ne peut s'établir en Algérie ni durer sans substrat éducatif. L'éducation de base mène cette action éducative, globale et rapide. Economique aussi, du fait sans doute de ses installations matérielles transportables et de son équipement volontairement modeste; mais bien plus encore du fait qu'elle

assure la coordination des efforts et, créant le climat éducatif, les rend enfin durables dans leurs effets rentables.

Collectivités algériennes groupées dans les bidonvilles, réparties ou dispersées dans les villages, les douars et les mechtas; collectivités rongées par la sous-alimentation et l'analphabétisme; où le taux de revenu moyen est dérisoire et le taux de natalité un des plus élevés au monde. C'est en face d'elles que nous nous trouvons, non sans marquer la différence qu'il convient de faire entre le bidonville, collectivité douée d'élan et dont la création même résulte d'un désir ressenti, manifesté et inscrit dans les faits et la collectivité rurale, souvent comme échouée dans les eaux stagnantes, loin des courants commerciaux, économiques et culturels. C'est à ces collectivités qu'il nous faut donner le sens et les moyens d'une vie enfin meilleure.

Chaque Chef de Centre, chaque équipe, doivent savoir que ne leur seront pas imposés, à priori et dans l'abstrait, des programmes dont ils seraient les dociles et ponctuels serviteurs. Mais chacun doit avoir du bon sens et une parfaite connaissance du milieu où il entreprend son travail, des besoins et de leur ordre d'urgence; chacun, pédagogue aventureux, doit avoir l'esprit d'initiative et le goût des réalisations concrètes; chacun doit être, pour la collectivité dans laquelle il s'engage, quelque chose comme "la boîte aux idées", l'animateur qui l'entraîne sur la piste qu'il ouvre avec elle, route nouvelle et sans ornières. C'est seulement sur le plan de ses installations matérielles que le Service des Centres Sociaux construit en "préfabriqué".

---

(I) - G.H. Camerlynck. Education de base dans les territoires d'Outre-Mer - in. Education Africaine N°1. Il sera fait un large usage de cette brochure (qui date de 1953).

## DE L'EDUCATION SANITAIRE.

- Les mots ne font pas et ne sont pas les choses.
- L'efficiencia est dans la réalisation de l'effort adéquat.

La culture médicale, peut-être plus que toute autre culture, inculque la modestie à celui qui s'y adonne pendant de nombreuses années.

Alors qu'il est à l'orée de ses connaissances, l'étudiant en médecine croit que tout ce qu'il apprend est d'acquisition récente, et il est tenté de considérer avec quelque mépris les ancêtres et ses proches devanciers. Dans les temps modernes il s'extasie devant les médications miracles. Cependant au moment de la rédaction de sa thèse inaugurale, il se plonge dans la lecture des travaux anciens. Il est alors surpris d'y découvrir des vérités premières fondamentales, d'y trouver les heurs et malheurs des doctrines successivement prônées, détrônées, reprises sous des formes différentes. Puis, quand le temps est passé, permettant les acquisitions d'une expérience personnelle, il devient plein d'admiration pour ceux qui l'ont précédé. Il a compris que les entreprises des humains sont des oeuvres continues; que l'homme passe et disparaît, que seule restera de lui sa contribution à la marche en avant de l'humanité, dans l'amour des hommes, sans esprit de conflit, de haine, de récompense, plus ou moins dissimulé.

L'homme a, certainement, de tout temps, été préoccupé de sa santé. Il a dû, par tradition, transmettre à sa descendance ses observations et ses conclusions : cela était déjà de l'Education sanitaire.

Nous retrouvons dans les écrits les plus anciens des conseils, plus ou moins judicieux, qui visent à protéger la santé.

Avec le développement de la solidarité sociale, la santé est devenue un bien à la fois personnel et collectif. Et entretenir, développer et protéger sa santé est un des devoirs civiques.

Mais la connaissance de ce devoir n'est pas instinctive; elle doit s'acquérir et son acquisition doit conduire à l'installation d'automatismes. C'est alors que ce devoir n'apparaîtra plus comme une contrainte, mais s'intégrera dans la vie quotidienne à côté du travail, du respect de la liberté d'autrui et de la propriété des autres etc...

Là sont la justification de l'Education Sanitaire, la détermination de la place qu'elle doit occuper dans l'éducation générale.

Elle doit débiter tôt, dès après la naissance ; régler la digestion en réglant les tétés, donner le souci de la propreté, par le change fréquent des couches et le bain quotidien...et se poursuivre chez le tout petit alors qu'il accroît son indépendance : distinguer le bon du mauvais, le propre du sale, entretenir le corps, les cheveux, les dents, les mains, et je laisse imaginer le développement de cette éducation avec la croissance de l'enfant.

C'est en cela que l'éducation sanitaire s'inscrit à l'orée de l'éducation de l'homme : elle s'intègre au développement de la vie, elle doit orienter les instincts et créer des réflexes sanitaires, alors que la malléabilité de l'individu est à son maximum.

Peut-on assimiler les personnes sous-développées au nouveau-né, au tout petit enfant, à l'enfant ? Cela ne viendra à l'esprit de personne.

Faut-il, à la manière de fatalistes, rester indifférents ?  
Non plus.

Mais encore faut-il être conscient des valeurs dans l'action ; considérer les moyens, en concevoir la durée d'emploi.

Notre expérience de plus de dix années dans l'oeuvre du Centre Régional d'Alger, l'expérience déjà acquise bien antérieurement, dès 1920, alors que la syphilis frappait dans une proportion effrayante les populations autochtones et que nous participions à la lutte anti-syphilitique sous la direction de notre maître le Professeur Maurice RAYNAUD, nous ont montré que le premier impératif auquel il fallait se plier était la continuité dans la durée. Le second est qu'il est nécessaire au départ de se placer au niveau de ceux auxquels on s'adresse. Le bon éducateur est celui qui favorise l'élévation par paliers de celui qu'il éduque. S'il n'y prend pas garde, l'auditeur perd pied, et les efforts sont vains.

Oui, l'Education Sanitaire s'inscrit dans l'éducation première. Pour l'ignorant elle s'intègre dans l'ensemble des choses à lui inculquer et qui sont les bases indispensables aux édifications ultérieures.

Professeur A.C. LACROIX

## ADMINISTRATION ET ORGANISATION DES S.A.P.

Dans un précédent article sur la vulgarisation agricole (bulletin N°3), nous avons vu quels étaient les buts des Sociétés Agricoles de Prévoyance avec lesquelles les Centres Sociaux doivent chercher à collaborer.

Nous présentons aujourd'hui l'administration et l'organisation des S.A.P. , à leur stade actuel.

Ce sont des organismes privés d'intérêt public. Ils sont donc soumis à un contrôle sévère parce que recevant des subventions et des avances de l'Etat et aussi parcequ'ils sont chargés de promouvoir une action sociale.

Ces raisons expliquent entre autres la désignation administrative du président. Le conseil d'administration d'une Société Agricole de Prévoyance comprend :

- un président nommé par le Gouverneur Général.
- deux personnalités du monde agricole, désignées par le Préfet.
- autant de membres du conseil d'administration qu'il y a de présidents de conseils de secteur.

Il existe 105 S.A.P. couvrant tout le territoire algérien, divisées en 750 secteurs territoriaux destinés à devenir des S.A.R. (Secteurs d'Améliorations Rurales).

Ces secteurs sont dotés chacun d'un conseil dont les membres sont élus par moitié tous les trois ans à raison de 6 membres minimum par secteur, avec en plus, éventuellement, un membre par 100 habitants au-dessus de 600 sociétaires.

Pour être sociétaire il faut être agriculteur (propriétaire, métayer, fermier ou ouvrier agricole) et payer une cotisation annuelle, déterminée par le Conseil d'Administration de la S.A.P. A titre indicatif seulement, on peut citer le chiffre de cent francs par an et par hectare. La cotisation est obligatoire. Un agriculteur désireux de devenir sociétaire de la S.A.P. présente une demande au président, et le conseil d'administration décide de l'admission. On ne peut être membre en même temps de la S.A.P. et d'une coopérative agricole ayant le même objet. Par exemple un coopérateur de motoculture peut obtenir de la S.A.P. un prêt quelconque mais non pas des travaux de motoculture.

Le Conseil de Secteur est chargé de donner son avis sur toutes les demandes individuelles et de présenter au Conseil d'Administration des requêtes au nom de la collectivité des sociétaires qu'il

représente ( semences, engrais, tracteurs, etc...)

Le Conseil d'Administration se réunit dans les bureaux du siège social de la S.A.P.

Dans chaque secteur pourvu d'un secteur d'améliorations rurales, le moniteur du S.A.R. est le conseiller technique des paysans. Il représente auprès d'eux la S.A.P. dont il est l'employé.

L'Adjoint technique du paysanat est un fonctionnaire sous les ordres du Commissariat au paysanat et le conseiller technique de la Société de Prévoyance.

L'Agent comptable est également un fonctionnaire mais sous les ordres du président de la S.A.P. Il joue le rôle de secrétaire trésorier et réside au siège social de la Société.

En résumé la Société Agricole de Prévoyance doit être composée par des sociétaires dans l'intérêt de ces sociétaires. Nous étudierons ultérieurement quels services peuvent être rendus aux fellahs par la S.A.P. et comment les Centres Sociaux sont appelés à coopérer.

#### BIBLIOGRAPHIE

Brochures à consulter, éditées par la Direction de l'Agriculture au Gouvernement Général de l'Algérie :

- 1- L'agriculture traditionnelle -Le paysanat algérien.
- 2- La vulgarisation agricole par la démonstration sur les exploitations-pilotes des S.A.R.
- 3- La défense des sols dans les S.A.R.
- 4- Les cultures annuelles dans le cadre des S.A.R.
- 5- L'arboriculture fruitière dans les S.A.R.
- 6- Le séchage et le conditionnement des figues dans le cadre des S.A.R.

## A PROPOS DE MAGNETOPHONE.

"Tout programme d'éducation de base doit présenter les informations et les idées sous la forme la plus vivante possible, et pour cela recourir à toutes les techniques disponibles (débats et démonstrations par exemple) et à tous les auxiliaires audio-visuels modernes (cinéma, films fixes, radio). Ces auxiliaires pourront être d'une utilité toute particulière là où la majorité de la population ne sait pas lire... Ils permettent un contact facile et vivant avec un grand nombre d'individus à la fois; ils peuvent rendre des services en tant qu'auxiliaires de l'enseignement scolaire, ensuite en tant que méthode principale d'enseignement..."

Après ces affirmations, la monographie consacrée par l'U.N.E.S.C.O. à l'éducation de base constate cependant que jusqu'à présent les moyens d'information des masses ne sont guère utilisés. On est mal renseigné sur les meilleurs moyens de tirer parti de ces appareils et le problème de leur utilisation reste entier.

Prenons l'exemple du magnétophone. Il se range dans les "techniques sonores". Aux techniciens le soin d'expliquer ce nouveau procédé d'enregistrement. Disons seulement qu'il permet l'enregistrement et la reproduction de la parole et de la musique avec une fidélité remarquable et une manipulation des plus simplifiées. On voit immédiatement l'intérêt d'un tel appareil dans un "laboratoire" pour réaliser des documents pédagogiques à diffuser ensuite dans les différents centres : commentaires dans la langue locale de films muets, de vues fixes, scénarios radiophoniques destinés à faire acquérir des connaissances nouvelles ou à éveiller l'intérêt pour telle campagne ou telle modification à introduire dans la collectivité, etc...

Dans chaque centre, le magnétophone servira au moins d'appareil récepteur et diffuseur. Cependant, à la disposition de l'équipe, il peut être le point de départ de différentes tentatives éducatives. Rien n'est encore normalisé dans l'utilisation des techniques audio-visuelles et un vaste champ d'expérience est ouvert aux esprits ingénieux.

Quelques expériences d'éducation populaire en Algérie ont permis de saisir un aspect du magnétophone, méthode d'enseignement. Il ne s'agit pas d'envisager une acquisition exclusivement intellectuelle ou utilitaire. "Le cinéma et la radio, on pourrait aussi bien ajouter la magnétophone, relèvent du domaine récréatif tout autant que du domaine éducatif, et une grande partie de l'intérêt qu'ils présentent réside dans la liaison étroite qui existe entre ces deux aspects". Il serait vain de nier l'attrait de cet appareil quelque peu magique qu'est le magnétophone. On tourne un bouton, un autre, et le miracle s'accomplit. Quelle stupéfaction d'entendre sa propre voix ! Quel plaisir de pouvoir si facilement enregistrer de la musique, des bruits, des chants, des paroles. Il ne faut pas se cacher pourtant le danger d'un tel appareil : utilisé à l'insu des intéressés, il donne l'impression d'une effraction et peut engendrer la méfiance. Manié et présenté avec bonne foi, il reste

un instrument merveilleux à la disposition du plus humble comme du plus fin lettré, de l'analphabète comme de l'éducateur. Quels que soient son âge, sa profession, sa culture, chacun peut avoir le plaisir de s'écouter, l'occasion de montrer ses talents.

Voici enfin l'appareil qui fait accomplir l'effort de s'exprimer le mieux possible : voici enfin l'appareil qui permet de se contrôler soi-même, de vérifier si, pour l'auditeur, la page qu'on vient de lire est aussi agréable ou expressive qu'on la voulait en l'énonçant. Voici enfin l'appareil qui permet de recommencer à l'infini; on efface tout et on reprend si l'on n'est pas satisfait. Et quel soulagement de savoir que ce que l'on va dire n'est pas définitif. Comme le trac diminue vite, comme on acquiert plus vite de l'assurance. De tous les essais enregistrés, on gardera le meilleur. Et cette réussite d'un instant ne sera pas éphémère; elle sera fixée sur cette bande mystérieuse, toujours prête à se faire entendre.

Ce pouvoir du magnétophone s'est concrétisé dans certaines tournées d'éducation populaire par le rassemblement de nombreuses personnes autour de "quelque chose" à réaliser avec l'appareil, une oeuvre radiophonique, un modeste montage auquel chacun apportait sa contribution, un texte, un vieux chant, un souvenir d'enfance, une bonne histoire, un morceau de violon ou de guitare, un rythme de derbouka, ou bien un bruit, là des vagues au large sur l'océan, là des cigognes qui claquètent, le son de la cloche d'alarme, autant de recherches patientes et ingénieuses.

Que d'heures ont vu se presser toute la population d'un village à la poursuite de tel orchestre local, à la découverte des légendes oubliées par les jeunes, à l'étude même de l'origine du nom arabe de tel village, sujet à plusieurs interprétations.

Le magnétophone réunit un groupe; à l'instructeur ou à l'éducateur, au meneur de jeu enfin, revient le soin d'organiser le travail; il faut suggérer un ou plusieurs thèmes, faire naître l'approbation et l'enthousiasme des participants; pour cela il est nécessaire de lancer des idées susceptibles d'éveiller un intérêt ou de répondre à des préoccupations réelles, démarches qui supposent une connaissance approfondie du groupe auquel on s'adresse.

La recherche des éléments à enregistrer peut, en milieu illétre, faire appel aux traditions locales transmises le plus souvent oralement; les connaissances acquises dans les autres activités du Centre Social peuvent aussi s'insérer dans le montage et être ainsi mieux assimilées. Acquérir véritablement une notion nouvelle, exige qu'elle soit répétée maintes fois et sous différentes formes.

Le travail de l'enregistrement proprement dit demande du groupe intéressé une grande discipline, beaucoup de maîtrise de soi afin d'intervenir à la seconde précise qui a été indiquée, de conserver le silence pendant que d'autres jouent. La synchronisation parfaite de tous les faits et gestes des participants, l'effort de chacun pour atteindre la qualité, que ce soit dans la diction d'un texte, dans l'articulation d'une phrase, dans le

souci d'obtenir la meilleure équivalence de tel bruit, la meilleure intervention de tel disque, donnent une valeur éducative à la simple réalisation du montage.

L'oeuvre réalisée, parachevée, il faut l'écouter. Les oreilles des participants sont exercées, sensibles aux passages dont ils sont les auteurs. Un autre groupe sera un meilleur critique. Le plaisir d'entendre des voix connues, de les reconnaître ou de ne pas les reconnaître soutient l'attention et apprend à écouter sans passivité. Un entraînement à des séances de ce genre prépare à une audition intelligente et active des émissions radiophoniques. Un public peu entraîné ne saisit pas le sens général d'un montage; en le faisant participer ou assister à la réalisation d'une émission simple, on l'amènera à suivre et à comprendre, excellent moyen de formation de l'esprit.

Certaines causeries radiophoniques dites éducatives (chroniques sanitaire, féminine, agricole, etc...) peuvent être enregistrées sur magnétophone et être retransmises au Centre Social pour servir de base de travail. On peut interrompre l'émission autant de fois qu'il est nécessaire pour fournir des explications, et augmenter la portée de la chronique en l'enrichissant de questions, d'aspects nouveaux, en organisant un dialogue avec le public. Il ne faut pas oublier que la radio devient vite une réalité familière dans les milieux illetrés et qu'elle constitue un moyen important pour toucher une collectivité.

De même que, pour permettre à ceux qui ont appris à lire de continuer à s'exercer, on peut essayer l'impression d'un journal local, d'une publication simple diffusant des nouvelles et des articles présentant un intérêt pour le public, de même, pour animer le Centre Social et maintenir l'esprit de la collectivité, on peut imaginer des actualités sonores qui seraient diffusées régulièrement au magnétophone.

Le travail collectif autour d'un magnétophone, par la discipline et la part active qu'il exige de chacun, constitue donc toute une méthode d'enseignement. Il permet de coopérer pour atteindre un objectif déterminé et d'inculquer un état d'esprit dont on pourra tirer parti dans la vie quotidienne et dans la société.

D'aucuns objecteront qu'il est difficile de garder au contenu d'un montage une valeur strictement éducative et qu'il est vain d'exercer des adultes à des réalisations gratuites. En fait un montage qui n'aurait de valeur qu'artistique ne serait quand même pas vain. L'art n'est pas un luxe. Il est peut-être "la forme la plus directe, la plus appropriée de l'initiation à la culture. La culture populaire s'est d'abord transmise par de belles images et de beaux mythes avant d'être formulée en idées. Longtemps elle s'est communiquée de génération en génération par les contes, les légendes; les épopées, les chansons populaires du folklore de tous les vieux pays". Ne craignons pas d'emprunter la magie des images et des mots pour former les divers éléments d'une collectivité et les amener à travailler ensemble autour d'une même tâche. Les techniques audio-visuelles sont des "auxiliaires", qui peuvent donc aider à transmettre un savoir, mais on sait mal encore tout le profit qu'on en peut tirer lorsqu'elles sont employées comme moyens éducatifs.

STAGE DE FORMATION AU CENTRE AUDIO-VISUEL  
 DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SAINT-CLOUD  
 12 Avril- 15 Juillet 1956

Ce stage avait un double objectif :  
 d'une part, familiariser les stagiaires avec les divers  
 procédés ou appareils utilisant soit la représentation  
 graphique, soit la reproduction et la transmission de  
 l'image ou du son,  
 d'autre part, dégager les bases d'une pédagogie adaptée  
 à la mission éducative des Centres Sociaux.

Monsieur LEFRANC, directeur du Centre de Saint-  
 Cloud voulut bien mettre son établissement à la disposition  
 de nos onze stagiaires et le stage se déroula conformé-  
 ment au programme ci-après :

Généralités sur l'Education de Base.

Généralités sur les appareils.

Moyens sonores :  
 électrophone- magnétophone- sonorisation.

Photographie :  
 prise de vue- développement- projections fixes.

Cinéma- exercices pratiques.

Enregistrement de commentaires de films.

Radiodiffusion.

Télévision

Tableaux, affiches, imprimerie, expositions.

Vues sur rhodoïd, linogravure.

L'épidiascopie, le tableau de feutre.

Principes d'application- conditions psychologiques et  
 sociologiques.

Principes de propagande et d'éducation.

Visites au Centre de documentation pédagogique et à la  
 Filmathèque régionale de Caen.

Le français élémentaire.

Organisation d'un Centre Audio-Visuel d'éducation de base.

Projections de films d'éducation de base.

Discussion générale.

Si de nos jours les éducateurs soucieux de renouveler les moyens d'expression et de transmission de la pensée, se tournent résolument vers les techniques audio-visuelles il n'y a là rien d'étonnant. Il n'est que de considérer un instant l'homme de la rue pour se rendre compte combien ses pensées et ses actes sont déterminés par l'affiche, la radio, le cinéma, la télévision. Que de comportements y trouvent leur secrète motivation, que d'idées leur source! C'est surtout pendant la guerre que la puissance de communication de ces moyens, leur efficacité, se sont trouvés révélés le plus clairement. Les grandes nations furent dans la brusque obligation d'organiser dans un minimum de temps la formation professionnelle et militaire de millions d'hommes et de femmes. Pléthore d'élèves, pénurie de moniteurs appelés à d'autres fonctions : un seul recours possible, la mise au point de techniques nouvelles d'enseignement. Le film, les projections fixes, le disque, la radio se voyaient confier une mission colossale. Purement empirique au début, puis guidée par expériences systématiques, l'utilisation de ces techniques donna des résultats inespérés. Cette leçon des événements ne fut pas perdue; et aujourd'hui, aussi bien dans le cadre de l'enseignement à tous les degrés que dans celui de l'éducation de groupes humains sous-développés, les moyens audio-visuels prennent une place de plus en plus considérable.

L'ampleur du renouvellement des méthodes éducatives dû à l'emploi des auxiliaires audio-visuels peut rester cachée à certains. La proximité de l'événement en serait-elle la cause? De même qu'à la Renaissance l'apparition de l'imprimerie, en révélant de nouveaux modes d'expression, transforma le contenu même de l'enseignement, de même au XX<sup>e</sup> siècle les techniques audio-visuelles créent à leur tour de nouveaux supports de connaissance et de nouvelles formes d'assimilation. Car, et c'est le critère de leur valeur, outre l'avantage d'être des moyens de communication de masse adaptés à l'enseignement collectif, ils ont le pouvoir étrange d'atteindre le sujet dans son vouloir en même temps qu'ils augmentent ses possibilités d'action. Si les auxiliaires audio-visuels sont de puissants moyens d'explication et d'apprentissage, de critique et de découverte collective, ils ont aussi le privilège de pouvoir éveiller des intérêts nouveaux, susciter des activités créatrices, adaptés qu'ils sont à la nature même de l'individu et l'atteignant jusque dans son inconscient.

Le programme du stage comportait l'étude des moyens et des possibilités de la radio et de la télévision, celle du langage cinématographique; parallèlement nous avons réalisé des émissions radio (pratique du magnétophone), construit le découpage technique d'une émission télévisée, effectué les opérations de tournage et de montage de film, confectionné des films fixes. Certains travaux pratiques, travail sur rhodoïd, linogravure, auront permis aux plus doués d'entre nous d'être à même de fabriquer des matériaux graphiques susceptibles de servir occasionnellement (cinéma, télévision).

D'autres auxiliaires audio-visuels : les matériaux non-projetés, l'imprimerie, l'épidiascopie, le tableau de feutre, posent surtout un problème d'utilisation. Ils sont en général destinés à intervenir conjointement dans le cours d'une explication, d'une découverte collective pour en renforcer l'effet démonstratif. Ceci suppose chez qui les emploie une parfaite connaissance de leurs effets et de leurs moyens respectifs, mais aussi une certaine maîtrise et un talent particulier dans leur mise en oeuvre.

La vue fixe tient de par sa nature au premier groupe d'auxiliaires, au second de par son emploi. Nos travaux furent presque exclusivement consacré à la technique de la photo.

Il faut faire à l'affiche une place à part : c'est en effet un "document" qui se suffit à lui même. Conception, principes de réalisation, travaux pratiques furent les thèmes de travail du stage.

Le programme de la dernière semaine était réservé à l'étude du français élémentaire : exposé sur la structure de cette langue, et les conditions de son élaboration, présentation des méthodes mises au point pour son assimilation, enfin une série d'exercices de rédaction de textes et de commentaires de films.

Il faut mentionner deux visites intéressantes, l'une au Centre de documentation pédagogique, qui, comme son nom l'indique, est un organisme chargé de rechercher, rassembler, conserver des documents éducatifs de toutes sortes, l'autre à la Filmathèque régionale de Caen : organe distributeur de films dans le cadre scolaire et post-scolaire.

Après ce bref inventaire de notre activité à Saint-Cloud, il est aisé de mesurer l'ampleur du programme qui nous était proposé. En fait, ce stage aurait pu donner matière à trois cycles d'études distincts:

- pédagogie des auxiliaires audio-visuels reposant sur une connaissance des moyens de chaque technique.
- apprentissage des techniques de production.
- utilisation rationnelle des moyens audio-visuels (pédagogie appliquée).

Personne, croyons-nous, ne nous fera grief d'avoir orienté le gros de notre effort vers l'apprentissage des techniques de production. Des insuffisances dans ce domaine eussent laissé, dans notre formation, de graves lacunes difficiles à combler par la suite. Loin de posséder le "métier" du travail de producteur, que seule une longue pratique peut faire acquérir, nous avons cependant pu, en trois mois, assimiler l'essentiel des procédés de réalisation, étape indispensable pour un perfectionnement à venir. Il convient maintenant de penser nos moyens d'action, d'organiser leur mise en oeuvre.

LE CONGRES DE BERLIN  
30 juillet - 3 août 1956

L' "INTERNATIONAL FEDERATION OF SETTLEMENTS AND NEIGHBORHOOD CENTERS" (I.F.S) dont est membre la Fédération des Centres Sociaux de France a tenu en 1956 à Berlin le congrès qu'elle organise pour ses adhérents tous les quatre ans. Sur environ deux cents congressistes, la France était représentée par une trentaine de participants et trois membres du Service algérien des Centres Sociaux suivirent les débats. Ceux-ci furent, en fait, d'inégal intérêt.

Les conférences magistrales, destinées à l'ensemble des congressistes (une quinzaine de nations représentées) cernaient et développaient le thème général du Congrès : Progrès dans les idéaux communautaires. Les sociologues y furent plus à l'aise que les hommes d'action dans l'exposé des faits et la synthèse des idées ; celles-ci méritaient certainement d'être dites, encore que les conclusions auxquelles parvint le Congrès et dont nous publions d'autre part le résumé officiel ne prétendent pas ouvrir des voies nouvelles et ne fassent que nous prouver que d'autres marchent aussi sur la route que nous suivons depuis la création du Service des Centres Sociaux.

Les groupes de travail - ou carrefours - au nombre de 9 - étudiaient soit des problèmes généraux (problèmes sociaux posés par l'industrialisation, centre social en milieu rural, etc ...) soit des problèmes particuliers (collaboration avec groupes spéciaux : invalides, réfugiés, voisins nouveaux, etc ...). Le temps avait manqué, parfois, semble-t-il, pour une préparation sérieuse et une adaptation exacte des rapports présentés aux thèmes proposés ; il manqua aussi pour l'étude des rapports. Cependant, à la séance finale, les congressistes furent frappés de sentir combien les lignes directrices dégagées par chaque groupe formaient un faisceau solide et cohérent.

En fait, assez paradoxalement, ce fut dans les visites de centres et dans les contacts individuels entre participants qu'éclata l'intérêt du Congrès : visites de Centres Sociaux, dits Centres de Voisinage, à Berlin Ouest ( sorte de Maisons de Jeunes et de la Culture, avec clubs de jeunes et un vif souci d'éducation populaire, en même temps que travail social développé auprès de la population du quartier); contacts individuels entre représentants de tous pays, de la Finlande au Transwaal, de l'Indonésie aux Etats Unis, chacun apportant ses problèmes et contant son effort quotidien, chacun gonflé de préoccupations tantôt très éloignées des nôtres, tantôt très étrangement proches, chacun curieux, anxieux des autres. Et il convient de ne pas passer sous silence l'intérêt que les participants français marquèrent aux problèmes algériens.

Ce furent, en conclusion, d'utiles journées ; malgré les difficultés de langues - les Français se révélèrent de médiocres polyglottes - et bien que, même sur les mots, l'accord ne soit pas fait puisque le Centre Social s'appelle ici Centre de Voisinage, là Centre Communautaire ou Communauté, ailleurs Settlement - il se dégagèa de ce Congrès une surprenante unité de vues et un commun désir d'action. La Fédération allemande des Centres de Voisinage qui avait fort bien organisé cette rencontre et qui accueillit les congressistes avec une charmante courtoisie mérite d'être remerciée pour avoir permis à chacun de constater que l'humble effort qu'il poursuit auprès des siens a partout, d'un bout du monde à l'autre, de lointaines et harmoniques résonances.

Remarques finales. Conclusions générale, par Mr John Mac Dowell  
Des voies nouvelles ouvertes au travail des centres de voisinage  
(centres sociaux)

Sans prétendre que ces idées soient nouvelles pour les centres sociaux et les centres de voisinage, je crois que notre travail va évoluer en mettant l'accent dans les années à venir sur les deux principes suivants :

I - Notre travail se concentrera de plus en plus sur la communauté . Notre communauté est le voisinage ou le groupe de voisinages formés par un village, une petite ville ou l'arrondissement d'une grande ville. "Progress in Community Development" - le sujet de ce congrès- a une grande valeur d'actualité. Le développement communautaire a été défini comme "un mouvement destiné à promouvoir une vie meilleure pour la communauté entière avec la participation active de cette communauté."

Le fait de mettre l'accent sur la communauté implique que nous tenions compte des points suivants dans notre travail quotidien:

nous devons nous préoccuper de la population entière du voisinage et pas seulement des membres des groupes du centre,

nos services doivent être à la disposition de toutes les catégories d'individus du voisinage,

la priorité doit être donnée à ce qui apporte une amélioration à l'ensemble de la population,

le centre, tout comme une institution, est créé pour servir le voisinage et non pas pour l'inverse,

l'épanouissement du voisinage exige son bien-être économique, politique, religieux, social et physique,

II - Notre travail doit être guidé par ce principe: aider les autres à s'aider eux-mêmes. C'est une autre façon d'exprimer que nous devons travailler avec les hommes et non pas pour les hommes. Nous disons tous que nous y croyons, mais il est plus difficile d'agir conformément à ce principe, que de s'en réclamer théoriquement. Par exemple, ceux qui sont rémunérés pour travailler dans les centres violent quelque peu ces principes quand

- a le "case-worker" ne fait rien pour encourager les hommes à réaliser des réformes sociales
- b le "recreation-worker" ne conçoit pas l'utilisation des activités civiques comme activités de loisirs propres à développer l'évolution de la communauté
- c le "community worker" définit lui-même les buts du travail dans la communauté au lieu de faire définir par les membres de chaque groupe les buts qu'ils cherchent à atteindre ensemble.

L'aptitude à aider les hommes à travailler ensemble devrait être première. C'est seulement si les hommes travaillent effectivement ensemble que la démocratie et le progrès de la communauté deviendront une réalité. C'est seulement lorsque les membres de la communauté délimiteront les buts qu'ils cherchent à atteindre, qu'ils pourront engager librement et pleinement leurs énergies.

## I N F O R M A T I O N S

Gouvernement Général de l'Algérie  
Direction Générale des Finances  
Service des Cadres, Traitements  
et Pensions

A R R E T E n° 135 - 56 T.

complétant l'arrêté n° 190-55 T. du 9.12.55  
autorisant le recrutement d'agents contrac-  
tuels dans le Service des Centres Sociaux.

Le Ministre Résidant en Algérie  
Le Gouverneur Général de l'Algérie

Vu la loi du 20 Septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie, et notamment les articles 5 et 47,

Vu le décret du 15 Février 1956 chargeant le Ministre résidant en Algérie des fonctions de Gouverneur Général,

Vu le décret du 27 Novembre 1944 modifié par le décret du 30 Mai 1945 portant création d'une Direction Générale de l'Education Nationale en Algérie,

Vu l'arrêté du 30 Aout 1945 portant réglementation du mode de rétribution des agents temporaires de l'Algérie recrutés sans contrat,

Vu l'arrêté du 27 Octobre 1955 créant le Service des Centres Sociaux d'Algérie, et notamment les articles 1 et 6,

Vu l'arrêté du 9 Décembre 1955 autorisant le recrutement d'agents contractuels dans le Service des Centres Sociaux,

Vu l'arrêté n° 190 - 55 T. du 9 Décembre 1955 autorisant le recrutement d'agents contractuels dans le Service des Centres Sociaux,

Vu l'arrêté du 27 Janvier 1956 réglant les rapports des Services de la Santé Publique et du Service des Centres Sociaux,

Sur la proposition du Secrétaire Général du Gouvernement,

## A R R E T E :

ART. 1er Dans le cadre des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du 27 Octobre 1955 créant le Service des Centres Sociaux et des dispositions de l'article 1er de l'arrêté n° I90-55 T. du 9 Décembre 1955 susvisé, le Service des Centres Sociaux est autorisé à recruter des agents sur contrat pour remplir les fonctions d'adjointe d'hygiène sociale et d'aide d'hygiène sociale des Centres Sociaux.

ART. 2 Les intéressés seront soumis au régime institué par l'arrêté du 30 Août 1945 portant réglementation du mode de rétribution des agents temporaires de l'Algérie recrutés sur contrat sous réserve des dispositions suivantes.

ART. 3 Les rémunérations mensuelles de ces agents seront calculées sur la base des indices fixés aux articles suivants et dans les conditions définies par l'article 1er de l'arrêté n° III-55 T. du 14 Octobre 1953. Ces rémunérations sont exclusives de toute autre indemnité à l'exception des indemnités à caractère familial et celles représentatives de frais.

ART. 4 Les agents nommés à l'emploi d'adjointe d'hygiène sociale des Centres Sociaux bénéficieront de l'échelle indiciaire suivante :

5ème échelon	275
4ème	" 255
3ème	" 231
2ème	" 208
1er	" 185.-

Ils seront recrutés au minimum avec le diplôme d'Etat d'infirmière ou avec le diplôme d'Etat de sage-femme et seront nommés au premier échelon.

Toutefois, à titre transitoire, pendant un délai de trois ans ils pourront après un stage de six mois, sur proposition du chef de Service des Centres Sociaux et par décision du Recteur, Directeur Général de l'Education Nationale en Algérie, être reclassés dans l'un des échelons prévus ci-dessus, compte tenu de leurs titres, de leurs activités antérieures et de leurs capacités.

La durée de stage exigée dans chaque échelon pour accéder à l'échelon supérieur est fixée à trois ans.

ART. 5 Les agents nommés à l'emploi d'aide d'hygiène sociale des Centres Sociaux, bénéficieront de l'échelle indiciaire suivante :

8ème échelon	240	4ème	"	200
7ème	" 230	3ème	"	190
6ème	" 220	2ème	"	180
5ème	" 210	1er	"	170
		Stage		160

Ces agents seront recrutés parmi les candidates présentant le diplôme d'infirmière visiteuse musulmane d'hygiène sociale, ou le brevet d'enseignement social (1ère et 2ème partie) délivré par la direction de l'Enseignement Technique.

Toutefois, à titre transitoire, pendant un délai de trois ans, les candidates pourront être recrutées avec la première partie du brevet d'enseignement social.

Elles seront nommées au premier échelon après un stage de deux ans suivi d'un examen d'aptitude dont les modalités seront définies par le Recteur, Directeur Général de l'Education Nationale.

Ce stage pourra être réduit à un an, par décision du Recteur, Directeur Général de l'Education Nationale en Algérie, sur proposition du Chef du Service des Centres Sociaux, pour les candidates présentant des garanties suffisantes de titres, de Services antérieurs et de capacité.

La durée de stage exigée dans chaque échelon pour accéder à l'échelon supérieur est fixée à deux ans dans les quatre premiers échelons et à trois ans dans les autres.

ART. 6 Le Chef du Service des Centres Sociaux, en collaboration avec le Médecin Inspecteur Régional de la Santé Scolaire, organisera, sous l'autorité du Recteur, la formation professionnelle des aides d'hygiène sociale stagiaires et leur préparation à l'examen d'aptitude prévu à l'article 4.

ART. 7 Les fonctionnaires de l'Algérie ou de l'Etat qui exerceront les fonctions d'adjointe d'hygiène sociale des Centres Sociaux ou d'aide d'hygiène sociale des Centres Sociaux, seront détachés en application des dispositions de l'article 99 (3°) de la loi du 19 Octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires et seront reclassés dans les échelles de rémunération fixées aux articles 4 et 5 ci-dessus conformément à la réglementation en vigueur.

ART. 8 Les adjointes d'hygiène sociale des Centres Sociaux et les aides d'hygiène sociale pourront être détachées par décision du Recteur après avis du Chef du Service des Centres Sociaux, dans les postes vacants d'infirmière du Secteur ou d'adjointe d'hygiène sociale du Service de l'Hygiène Scolaire et Universitaire.

ART. 9 Le Secrétaire Général du Gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de l'Algérie.

Fait à Alger le 7 Septembre 1956

Pour le Ministre résidant en Algérie  
Le Secrétaire Général du Gouvernement.

Signé : Pierre CHAUSSADE.

ان مهمة من هذا النوع ليس تحقيقها سهلا  
او بدون خيبة امل . وان التغيير لن يكون تا ماولا الجهور  
في اغلب الاحيان متوجة بالنجاح . و فوق ذلك فان هذا  
العمل يتطلب صدرا رحبا و زمنا و صبرا و كياسة . و  
ان هذه التجربة لصعبة و لكن يلزمنا ان نجتازها  
يوما ما مهما كلفنا الامر . ان التعليم النسائي سوف  
يحتل مكانه في مناهجنا كركن من اركان " المراكز  
الاجتماعية " .

هذه هي بعض مظاهر العمل في الميدان  
النسائي عرضتها بسرعة و هي تركز على مبادئ  
انسانية و طرق موافقة ، لا تنظر إلا الى الناحية  
التطبيقية العملية محترمة خاصيات من توجهن .

ان مهمة اي تمذيب هي ان تهيب للرجال و  
النساء حياة مليئة و سعيدة منسجمة مع بيئتهم .  
كذلك ان تعمل على انماء و ازدهار احسن ما في ثقافتهم  
القديمة و تسهل لهم الوصول الى مستوى اقتصادي  
و اجتماعي ارفع ليتمكنوا من القيام بواجباتهم التي  
يتطلبها عالمنا الحديث و ان يعيشوا فيما بينهم  
بسلام .

ليست هذه المهمة بسيطة . انجد حتى  
ببوميا هذا ، خصوصا في القرى ، المرأة المسلمة اسيرة  
المقد يم و تحت سيطرته و فريسة العادات و العوائد  
و عبادة كل البعد عن مهمتها الحقيقية .

انها لتجمل انما حاملة رسالة الانسانية  
الكبرى ، لا و هي تربية و تهذيب رجال الغد . و لا تدري  
الى اين تذهب مسؤولياتها و حقوقها في هذه المعمة .

لقد لقنتها والدتها الجاهلة مثلما  
ما تصرف و هكذا سرى هذا الجهل من الام الى الابنة ، وبعض  
الاحوال كان بإمكان بعض التقاليد الممذومة ان تحل  
الفائدة الى الابنة فيط لو البست ثيابا جديدة و  
تمشت مع تقاليد العصر . و لكن المرأة المسلمة تقف  
في بيتها خادمة : للطاقل و الاعمال المنزلية التي تثقل  
اكتافها .

و الآن لنتعرض لوجه آخر من المسألة :  
ماذا يصبح مصير المرأة المسلمة فيما لو فقدت زوجها ؟  
و هذا سهل التخمين ، ليس لديها اي سلاح للدفاع  
عن حقوقها و حقوق اطفالها . و حتى لو بيعت جميع  
املاكها لا تعرف كيف تتدارك الامر . و هي لا تعرف ان  
تطلب شهادة ما او توقع عقدا او تقوم بالاجراءات اللازمة  
للوصول الى المسوولين . و هذا يبين لنا ضرورة تلتقينا  
القراءة و الكتابة ، ليس كفاية في ذاتها و لكن للاستعمال  
الماجل . و ان الدروس الخاصة بالنساء كفييلة بالقيام  
بهذه المهمة على شرط ان نهى للمرأة الفرصة للحضور  
بتخفيف اعبائها المنزلية .

و للوصول الى هذه النتائج علينا ان نعمل  
على رفع مستوى الحياة اذا ما الفائدة من تعليم اصول  
الطهي اذا كان غداء العائلة الخبز الجاف ؟ او تلقين  
الخيطة دون التمكن من شراء القماش ؟ لذلك و جب  
ان نحصر جهودنا و نوجهها الى جميع الميادين .

كثيرات لا يفرقن بين الاشياء الضرورية و الكمالية  
بين الكمية و الجودة .

ومن الضروري ان نجد للمرأة المسلمة طريقة  
للتعليم المنزلي تدخل الى دارها الوسائل الحديثة  
دون ان تفقدها تراثها القديم و ذلك لتحريرها  
من عبء الاعمال المنزلية التي كثيرا ما تحجب عنها  
نيل وظائفها . لذلك وجب العمل على تلقينها  
مبادئ جديدة للتدبير المنزلي و نعطي مثلا على ذلك  
بخصوص تهيئة وجبات الطعام التي تتطلب معرفة  
تامة لجسم الانسان و حاجياته و القواعد الصحية  
و فائدة الموارد الغذائية .

علينا ان نفسح ايضا مكانا كبيرا في مناهجنا  
لتعليم مبادئ العناية الصحية و تنشئة الاطفال  
لتتمكن من العناية بمائلتهما و تربية اولادها  
على احسن ما يكون . وان كثيرا من حوادث الوفيات  
عند الاطفال مرجعها الجهل و سوء العناية الصحية .  
وبعض الارشادات بخصوص الرضاعة تكون بمثابة السنين  
لكثير من الامهات . و هناك شيء آخر و هو تدريسها  
على الخياطة و العناية بالملابس و اصلاحها و غزل الصوف  
و غيرها من الاعمال التي تدعو لها الحاجة .

ان غاية هذا التعليم هو التطبيق الفوري  
للمعلومات بواسطة ما لديها من الامكانيات و هو  
ارشاد عملي .

بجانب هذا التعليم العملي و المنفعي هناك  
ارشاد من نوع آخر يجب ان يسير معه . فالعمل على  
نوعين :

اولا - ان نغلم اشياء جديدة محمولة سابقا  
ثانيا - ان نمحي من الالذهان الافكار الخاطئة  
رسخت من الماضي .

على المرأة المسلمة ان تتعلم كيف توافق بين عوائدها وعاداتها القديمة من ناحية و بين الحياة الحديثة وليس ان تحتقر حياتها الماضية او الحاضرة ، وذلك ضروري :

اولا - لسعادة اهلها بجلب فوائد جديدة  
ثانيا - للحصول على نصيبها من السعادة

ولتحقيق ذلك يجب تعليمها على تحسين احوالها بواسطة الوسائل التي لديها وان تتحسر لموزامكانياتها لتحقيق ما نالت من المعلومات .

هذه هي بعض الصعوبات للمشاكل النسائية التي يجب ان لا ينساها مذهب " المراكز الاجتماعية " ويبقى علينا الآن ان نعرف مدى هذه المسئلة التي سوف نقدمها في هذا الميدان .

القسم الكبير من النساء و البنات لم يمارسن المدرسة او ما رسنها مدة قليلة من الزمن و رجعن الى وسطمن الذي اقلب ما يكون جاهلا ووضيعا فلم تسمح لمن الظروف يوضع موضع التطبيق معلوماتهن التي تلقينها في المدرسة . و دوما هي المرأة التي تهتم بتدبير المنزل و تهيئة الطعام و رعاية الاطفال و تربية الصغار . وان جملها هو الذي يمنعهما من إداء واجباتهما كما يجب ومن العناية بصحة افراد عائلتهما . هذا الجمل يجعل منها ايضا امرأة غير صالحة لتكون رفيقة الرجل في حياته و تحرم كذلك الاجيال القادمة كما حرمت الاجيال الماضية نعمة الاممات المتيقظات و القادرات على تكوين الشخصيات البدنية و الخلقية والفكرية في السنوات الاولى من حياة الطفل عندما يكون سهل التكوين .

تجاه جميع هذه الضروريات الاساسية علينا ان نمطي كل الاهتمام للتمهيد العملي . من بين هذه الامور تعليم المرأة اصلاح ميزانية بيتها .

قد عملت على شذوذ هذه القاعدة بـعض الشيء، إذ سمحت لها الاحتكاك بالخارج ثم نيل بـعض التعاليم لتهيئتها و المساعدة على أداء مهمتها . و من ناحية أخرى يمكننا القول بأن نهوض المرأة المسلمة بالخفا أشده ، وأن تغيرات أساسية هي في طريق الحدوث . و أننا نجد أمامنا الآن نساء قد تغير مستوى ثقافتهن منذ جيل فقط . و لكن هناك أيضا كثيرات أميات بحاجة أن يتعلمن كل شيء . و هناك من تلقين قسطا من التعليم الابتدائي غير كاف و هو لاء بحاجة لأن نرشدهن و نصلح أخطأهن . و أخيرا هناك المثقفات و عددهن قليل مما يضممن في موضع غير متوازن تجاه اخواتهن و كلهن بحاجة الى المصونة و الهداية .

و لا بد في الأمر الأمر من مشورة الرجل : اكان ابا أو زوجا أو اخا . لذلك هذه المصونة و هذا التوجيه لا يمكن تحقيقها دون موافقته ولو ظاهريا ، و هذا شرط أساسي .

اضيف الى ذلك بأن تهذيب الكبار يجب ان لا يكون نفس التهذيب الذي يعطى للاطفال . بل يجب ان يكون ملما للحاجيات الضرورية و الامكانيات و الخصائص الشخصية . كذلك يجب ان يكون لمستوى الاشخاص الاجتماعي و الفكري و ان يحقق مطالبهم المستعجلة .

ليست الخاية ان نطلي رأس الطالب و لكن ان نستخرج بـعض الشيء ، و التكوين لن يكون من الخارج بل من الداخل كالنهوض . و ان رسالتنا تنحصر في توجيهه و قيادة هذا النهوض .

ان اي محاولة للتربية لا يجب القيام بها دون معرفة متينة للجماعة الانسانية التي نود تهذيبها . كذلك للنجاح في المهمة يجب الخضوع لبعض الشروط خصوصا لدى الكبار و على الاخص عند النساء السلطات . يجب ان لا يخيب عن الذهن ان التهذيب يجب ان يكون موافقا للوسط الاجتماعي حيث ما كان بصورة ان يمتزج في المجتمع لا ان يخرج عليه .

خواطر حول التهذيب للنساء في  
في " المراكز الاجتماعية "

ان هدفنا الرئيسي هو ان نهيب النهوض لجماعة  
غير راقية الى مستوى احسن . وللوصول الى هذه الغاية  
لا بد لنا من ان نعتمد على المرأة التي ما تزال النواة  
لكل جماعة . وقد جرت العادة على الاعتقاد ان المرأة  
في الوسط الاسلامي ، ليست الا عنصرا ثانويا في المجتمع  
لانها لا تشارك الرجل في الحياة خارج دارها . وانه  
بواسطة الرجل وحده بإمكاننا ان نأثر على المجتمع  
الاسلامي .

انه لوهم خاطئ : هنا كما في جميع أنحاء  
العالم ، المرأة هي الابنة و الاخت و الزوجة و الام على الاخص  
وبها نتمكن من التأثير على الاب والاخ والزوج و الابن .

و ادرك الرسول " صلى الله عليه وسلم " ذلك و  
امر بأن يعطى لها نصيبها من الملم كالرجل و  
انشدنا في هذا المعنى الشاعر حافظ ابراهيم :

الام مدرسة اذا علمتها  
علمت شعبا طيب الاعراق

يتضح لنا من كل ذلك ان العمل الضروري المثمر  
هو نشاط " مراكزنا الاجتماعية " في الوسط النسائي . هذه  
المهمة ضرورية و تعطي احسن النتائج لكنهما صعبة  
تتطلب كثيرا من التروي و التمقل بسبب العوائد التي جعلت  
المرأة سجيننة في محيطها . ان مهمتها وسطاثلتها  
وفي داخل بيتها مهمة كبيرة يعترف بها الجميع و  
ولكن اطمأحما تجد حاجزا لا يمكن لها ان تخرج  
لتلعب دورا في المجتمع او في الحياة الخارجية .  
ولحسن حظ المرأة ان المدنية الحديثة